



**PRÉFET  
DU VAR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer du Var**

Service eau et biodiversité  
Bureau police de l'eau

Toulon, le 21 juillet 2023

04 94 46 81 49 (secrétariat uniquement le matin)  
ddtm-sebio@var.gouv.fr

Le préfet

à

Monsieur le Maire  
70 rue de la Mairie  
83840 CHATEAUVIEUX

**Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement :** usage d'un passage à gué existant en fond de lit du Jabron sur la commune de Chateaufvieux

Référence : SEBIO/N° D2377 / 100023081

Pièce jointe : dossier et récépissé de déclaration dématérialisés

Copie à : service départemental de l'office français de la biodiversité

SARL Travaux et Environnement – La Bastide Blanche – Babisse – 04190 LES MEES

La SARL Travaux et Environnement, représentée par Jérôme MIRIEL, a déposé un dossier de déclaration le 12 mai 2023 concernant l'usage d'un passage à gué existant en fond de lit du Jabron sur la commune de Chateaufvieux, conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement.

En application de l'article R. 214-33 du code de l'environnement, ce dossier fait l'objet d'un accord tacite de l'administration à la date du 13 juillet 2023.

Vous avez reçu, de manière dématérialisée, par mail du 21 juillet 2023 adressé à la boîte chateaufvieux3@wanadoo.fr, la déclaration au titre de la loi sur l'eau et le récépissé concernant l'usage d'un passage à gué existant en fond de lit du Jabron sur la commune de Chateaufvieux.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour affichage en mairie, durant une période d'un (1) mois minimum copie du récépissé de déclaration. Pendant cette même période, pour les personnes qui le souhaiteraient, le dossier devra être accessible à la consultation en mairie.

Adresse postale : Préfecture – DDTM – Service Eau et Biodiversité - CS 31 209 - 83070 TOULON CEDEX  
Accueil du public : 244 avenue de l'infanterie de marine à Toulon face aux pompiers  
Téléphone 04 94 46 83 83  
Courriel : [ddtm-sebio@var.gouv.fr](mailto:ddtm-sebio@var.gouv.fr)  
[www.var.gouv.fr](http://www.var.gouv.fr)

Vous voudrez bien faire parvenir à l'issue de la période d'affichage, à mon service, le procès-verbal attestant l'accomplissement de cette formalité.

Le présent message est adressé sur votre courriel précité : chateauvieux3@wanadoo.fr. Je vous remercie de bien vouloir me faire part des difficultés que vous pourriez rencontrer dans l'application de cette nouvelle procédure.

Pour le préfet et par délégation,  
Pour le directeur départemental des territoires et de la mer,

l'adjointe au chef du service eau et biodiversité

  
Nathalie Coquelet